Réunion à Al Haouz pour l' évaluation du bilan PERG au niveau de la province

Actualité Maroc Posté par: Visiteur

Publié le : 03-10-2007 23:02:56

L'évaluation du bilan de la mise en oeuvre du programme d'électrification rurale global (PERG) au niveau de la province d'Al Haouz, a été au centre d'une réunion de travail tenue récemment à Tahanaoute (environ 35 kilomètres de Marrakech), en présence notamment du gouverneur de la province, M. Bouchaib El Moutaouakil.

Cette rencontre à laquelle ont pris part les représentants des autorités locales, des services concernés, ainsi que des acteurs de la société civile, a été l'occasion de suivre un exposé détaillé sur ce programme financé dans le cadre d'un partenariat entre les collectivités locales, les populations concernées et l'Office national de l'électricité (ONE) et qui porte sur l'accélération du rythme d'électrification du monde rural dans la perspective de sa généralisation à l'horizon 2007.

La mise en oeuvre du PERG au niveau de cette province a été réalisée en 4 tranches. La première a démarré en 1996 par la conclusion de 14 conventions en vertu desquelles il a été procédé à l'électrification de 36 douars contenant 4.656 ménages, avec un taux de réalisation de 100 %.

La deuxième tranche a débuté parallèlement avec la première avec la conclusion de 59 conventions pour l'électrification de 525 douars, ce qui a profité à 22.010 ménages, avec un taux de réalisation de 100 %.

Quant à la 3 ème tranche de réalisation du PERG, elle a été lancée en 2002 avec la conclusion de 29 conventions portant sur le raccordement de 279 douars (12.577 foyers) au réseau électrique national. Sur ces 279 douars prévus initialement, seuls 255 douars ont été électrifiés, soit un taux de réalisation de cette tranche estimé à 91 %.

La quatrième tranche a été réalisée en deux étapes : dans une première étape, il a été procédé à la conclusion de 38 conventions pour l'électrification de 413 douars (13.432 ménages). Le taux de réalisation a atteint 91 %, avec l'électrification seulement de 376 douars.

Au cours de la deuxième étape, il a été procédé à la conclusion de 47 conventions pour l'électrification de 349 douars (10.170 ménages), dont seulement 304 douars ont été raccordés au réseau national, soit un taux de réalisation de 58 %.

Ainsi, sur les 1.602 villages (62.845 ménages) programmés dans le cadre du PERG au niveau de cette province, seuls 1.396 ont été raccordés au réseau électrique national, avec un taux de réalisation de 87 %.

Concernant le taux de couverture générale, il a atteint 78 % pour l'électrification de 1.474 douars sur un nombre total prévu de 1.878.

A noter que cinq autres conventions, inscrites dans le cadre de la 2-ème étape de la quatrième tranche du PERG, ont été récemment conclues pour l'électrification de 12 douars (276 ménages) dans les communes de "Tizgin", de "Ait Sidi Daoud", de "Tamaguert", de "Tahanaout" et de "Tidili Messfioua".

S'agissant de l'électrification par plaques solaires, il a été procédé à la réduction du nombre de douars à 106 (2.091 ménages) au lieu de 109 douars programmés initialement, puisque 3 douars ont été reprogrammés dans le cadre du PERG.

Le montant des crédits engagés par certaines collectivités locales pour l'électrification des ménages non programmés dans le cadre du PERG a atteint 6.394.154,15 DH consacrés à l'élargissement de l'électrification de 58 douars relevant des communes rurales de "l'Ourika", d'"Ait Sidi Daoud", d'"Aghmat", d'"Ait Ourir" et d'"Ait Faska".

Le montant des subventions octroyées par les services centraux aux collectivités locales ayant des moyens financiers limités, pour s'acquitter annuellement de leurs engagements, tels que contenus dans les conventions de partenariat conclues avec l'ONE, a été de l'ordre de 11.706.523 DH en 2007.

Des subventions additionnelles de l'ordre de 4.899.500 DH seront octroyées aux communes de "Tazart", de "Tadili Messfioua", d'"Ait Adel" et d'"Abadou".

Quant à la contribution des populations à l'électrification de leurs ménages en dehors du PERG, il est à noter que l'expérience du Douar "Ouled Yahia" relevant de la commune de "Tamesloht" est très révélatrice dans ce sens, puisque les habitants de ce douar ont procédé à la création d'une association baptisée "Annour" qui s'est chargée de la collecte de la contribution des populations s'élevant à 2.500 DH par ménage.

Cette réunion a été également l'occasion pour l'assistance de prendre connaissance de certains problèmes rencontrés notamment les coupures inopinées et courantes du courant électrique au niveau des douars, la non électrification de certains ménages en dépit de leurs proximité de certains douars électrifiés, la non mise sous tension des douars une fois les travaux achevés et l'absence d'étude technique pour certains villages non programmés.

MAP